

Les personnes vivant dans la rue : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe CFE-CGC

Comment notre société peut-elle tolérer que des dizaines de milliers de personnes n'aient pas de logement ? Sans logement personnel elles dorment dans la rue, les jardins publics, les gares, les squats ou sont hébergées dans des structures d'accueil qu'elles doivent quitter chaque matin.

Toutes ces personnes qui vivent dans la rue sont toutes fragilisées, mais la situation des femmes et des enfants nous interpelle tout particulièrement.

Pour le groupe CFE-CGC, l'avis présenté a pour ambition d'apporter des réponses :

- pour aider ces personnes à retrouver un toit, à recouvrer leurs droits et à s'insérer socialement et économiquement... ;
- pour aider ces personnes à vivre tout simplement, de façon digne.

Nous tenons à remercier toutes les personnes, associations, entreprises, collectivités territoriales, professionnels de la santé qui aident les sans-abri, les accompagnent et les écoutent.

Notre société doit leur donner plus de moyens afin d'effectuer leurs missions, mais doit aussi les valoriser tout en reconnaissant mieux la contribution du travail social dans la mise en œuvre des politiques sociales.

Pour notre groupe, il faut même aller plus loin en développant la formation des acteurs sociaux et en apportant une aide psychologique, parfois nécessaire, pour les personnes en contact avec les sans-abri.

L'enjeu pour notre société est bien de permettre à chacune et chacun d'accéder réellement à ces droits qui sont le logement, la santé, le travail, l'éducation, une adresse... c'est à l'État de garantir et piloter cette solidarité nationale pour éviter toutes les inégalités, notamment les inégalités territoriales.

La CFE-CGC soutient toutes les préconisations de cet avis qui mettent l'accent sur l'accompagnement des personnes sans-domicile fixe afin qu'elles soient durablement réinsérées.

Une attention particulière pour la préconisation n°19 car nous devons collectivement changer le regard de la société, notre regard sur les personnes sans domicile, et en tant qu'organisation syndicale, nous avons aussi notre part de responsabilité dans ce changement de regard.

Le groupe CFE-CGC a voté cet avis, qui nous l'espérons, va contribuer à soutenir ce juste combat pour la dignité de chacune et chacun.